

Un isthme de mer aux allures de frontière

DIDIER COQUILLAS-SISTACH

Isthme de mer qui forme une frontière naturelle entre Saintonge et Guyenne, l'estuaire de la Gironde est marqué par le flux et le reflux des marées et a constitué dès la période antique un phénomène surprenant – voire fascinant – qui est à l'origine même de son appellation. Plus grand estuaire français et l'un des plus grands d'Europe, la Gironde se situe entre l'extrémité septentrionale de la plaine des Landes et les falaises calcaires de la Saintonge. Cette rupture des côtes françaises vient casser le dessin rectiligne et presque parfait de la côte atlantique, depuis la côte basque jusqu'à l'île d'Oléron.

Cet énorme bras de mer de 625 km² pénètre dans le continent sur 76 km de long dans un sens pratiquement nord sud, sur une largeur variant entre 2 km au bec d'Ambès et 11 km un peu en amont de son embouchure. Il constitue l'exutoire d'un bassin versant de 71 000 km². Ce milieu sédimentaire original fait de son cours et de ses rivages des paysages sujets à des transformations rapides auxquelles les hommes ont dû s'adapter. Il est aussi une immense voie de communication accueillant depuis la nuit des temps, sur son littoral, des hommes qui ont essayé d'en profiter. Mais l'originalité de cet environnement, le lien entre tous ces aspects, tient incontestablement au jeu des marées. Le « phénomène » de flux et de reflux à l'origine de ces spécificités estuariennes au point que la racine du mot tire ses origines de la marée.

Vous avez dit estuaire ?

Si on s'en tient aux dictionnaires, le mot estuaire viendrait du latin *æstuarium*. Pourtant ce mot latin ne semble prendre son sens actuel que très tardivement. En principe, il désigne une lagune, un marécage régulièrement envahi par les marées hautes (*æstus*), mais aussi une réserve d'eau plus ou moins artificielle au sens de piscine ou d'étang maritime servant de vivier. Le flou qui entoure la conception même de l'estuaire soulève quelques problèmes quant à l'image et surtout au nom qui lui fut donné dans les textes antérieurs au XIX^e siècle.

Deux définitions importantes ressortent des dictionnaires contemporains consultés. La première, la plus classique : embouchure d'un fleuve où se font sentir les marées. La définition ne le précise pas, mais ce fleuve doit obligatoirement aboutir à l'océan ou à une mer ouverte soumise au jeu des marées. Pour l'estuaire girondin, la marée remonte 160 km en amont de l'embouchure. Sur le cours de la Garonne, elle atteint La Réole (Gironde-sur-Dropt) ; sur celui de la Dordogne, elle atteint Castillon-la-Bataille (Pessac-sur-Dordogne). Dans ces proportions et ce cadre géographique, le phénomène est en place depuis le premier âge du Fer.

Un morceau d'océan

Seconde définition, assez différente et moins courante : large embouchure d'un fleuve dessinant dans le rivage une sorte de golfe évasé et profond. En raison de l'aspect de l'estuaire girondin, cette définition paraît plus adéquate. D'ailleurs elle correspondrait le mieux à la vision des géographes puisque le nom de Gironde est réservé à la partie la plus large de l'estuaire, entre le bec d'Ambès et l'embouchure. La Gironde jusqu'au bec d'Ambès est un véritable « morceau » d'océan, un bras de mer aux formes plus marines que fluviales. Pourtant il s'agit en théorie du cours conjugué de la Dordogne et de la Garonne ou de la seule Garonne, si l'on admet que la Dordogne n'est qu'un affluent. C'est d'ailleurs ce que l'on lit dans quelques vieux dictionnaires : « La Gironde est le nom que prend la Garonne, après avoir reçu la Dordogne au bec d'Ambes¹. » Un milieu profondément original parce que difficile à définir dans ses limites.

Quand la Gironde n'existait pas... encore

La perception de l'estuaire varie beaucoup selon l'époque, la position sociale du témoin et son lien avec le milieu. De nombreux écrits expriment sa grandeur et sa force sous des formes plus ou moins exaltées, quelquefois avec une pointe d'inquiétude.

1 | M.-H. Bouillet, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, 1842.



L'estuaire de la Gironde, l'île nouvelle et le phare de Patiras en arrière-plan.

Curieusement, la Gironde est l'un des rares estuaires à ne pas porter le nom du fleuve auquel il sert d'embouchure. La Gironde est en effet l'estuaire du fleuve Garonne : le fleuve, de sa source à l'océan, s'appelle la Garonne. La Dordogne n'est officiellement qu'un affluent de la Garonne. Ausone, au IV^e siècle, puis Grégoire de Tours, au VI^e siècle, appelaient la Garonne le cours d'eau devant Blaye (Garumna). À cette époque, l'estuaire de la Garonne n'a qu'un seul nom. Le terme de Gironde n'existe pas encore. C'est, semble-t-il, toujours le cas à la veille de l'époque médiévale. Dès le XI^e siècle, le terme de Gironde se généralise sous des orthographes très variées : *Gerundam fluvium*, *Gyrundam*, *Gerunde*, *Girunde*, *Girundia*... Le terme de Gironde reflète alors une réalité bien différente de celui de Garonne. Si la Garonne exprime le fleuve par excellence, son embouchure s'est individualisée en se faisant l'écho d'une situation administrative et géopolitique effective qui n'a qu'un lien secondaire avec l'élément liquide. La Gironde exprime en effet le rôle de frontière qui a été le sien à plusieurs reprises. Elle permet de saisir qu'à certaines époques la notion de rivages frontaliers a été bien plus importante que l'axe fluvial garonnais. Le terme de rivage, dans le sens de rivalité, prenait alors tout son sens que le mot Gironde matérialisait si bien. Il est probable que cette notion de frontière ne date pas du Moyen Âge et lui soit bien antérieure. Le terme appartient à toute une famille de noms : *Ingrandes*, *Égurande*, *Guirande*, *Girande*, *Eyrans*... dont la racine du mot signifiait la frontière ou la limite administrative¹.

Une frontière entre Aquitaine et Saintonge ?

Cette théorie déjà ancienne et maintes fois reprise convient parfaitement à l'estuaire qui séparait les cités de Saintes et de Bordeaux dès le Haut Empire. Cette notion a cependant pu être renforcée au cours du haut Moyen Âge à plusieurs reprises. Le fleuve servait de

limite entre les états du nord : royaume franc, domaine carolingien et Aquitaine. Le terme de Gironde ne date peut-être que de ces époques tardives. Ce fait expliquerait alors son apparition et son développement à des dates récentes, surtout après le X^e siècle. En théorie, la Gironde était donc l'embouchure de la Garonne sur cette zone-frontière qui séparait le Bordelais de la Saintonge. Le terme était couramment utilisé jusqu'à la confluence de la Dordogne et de la Garonne à hauteur de Bourg-sur-Gironde, ce qui est toujours le cas aujourd'hui. À ce stade du développement, la situation est encore logique et claire.

Quand la Garonne recule

Pourtant la confusion semble s'installer peut-être dès le XI^e siècle. Elle est évidente au XIII^e siècle sous l'effet de la notion de marée et de mer. Processus extrêmement surprenant : la Garonne, après avoir perdu son embouchure rebaptisée Gironde, se voit elle-même « refoulée », comme au jeu des marées, sur plusieurs dizaines de kilomètres en amont sur son cours principal et bien au-delà en amont de Bordeaux ! Le fleuve perd son vieux nom pour se voir préférer celui de Gironde. Le port de Lormont est dit *in aqua Gironda* en 1295. Les remparts de Bordeaux sont eux-mêmes baignés par le fleuve *nostri Gironde*, comme le rapporte un acte de 1316. Et ce qui était antérieurement l'estuaire de la Garonne devient sans équivoque l'embouchure *fluvii Girunde*. La Gironde est alors assez loin de sa notion première de frontière.

Un bras de mer grandiose

Cette « dualité » Garonne/Gironde tient à l'influence de l'océan sous la forme des marées, ce qui rejoint la première définition de l'estuaire. Il est tout simplement considéré comme un bras de mer. Il est même appelé la mer : *Gyrundam vel mare*².

1 | C. Jullian, *En suivant la frontière d'une cité gallo-romaine*, R.E.A., 1918, p. 231-236.

2 | A. D. 33, H 583 ; *Rôles gascons*, I, n° 1139, 2589 ; *Rôles gascons*, publié par C. Bémont, 1900, II, n° 970.

Cette désignation de *mare* s'explique par ce jeu de flux et reflux qui fascinait tant les auteurs antiques et, dans ce sens, ne serait en fait qu'un synonyme du mot *æstus* et finira par donner le mot estuaire. À l'époque antique, la marée impressionne. Certains auteurs d'origine « méditerranéenne » font parfois le voyage uniquement pour apprécier la puissance du phénomène. Les mentions ou les descriptions de l'estuaire et de ses marées dans les sources anciennes ne sont pas négligeables entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le VI^e siècle ap. J.-C. Malgré de grands écarts chronologiques entre tous ces témoignages, un grand trait leur est commun : le caractère grandiose de ce fleuve devenu bras de mer. Tous les auteurs ont été surpris, impressionnés, voire bouleversés par l'estuaire et ses marées : « La Garonne, qui descend du mont Pyréné, a, dit-on, un cours pendant longtemps guéable et difficilement navigable, sauf lorsqu'elle est gonflée par les pluies d'hiver ou la fonte des neiges. Mais lorsqu'elle a été grossie par sa rencontre avec la remontée de la marée océanique et que, celle-ci se retirant, elle emporte avec ses propres eaux celles de l'océan, elle est nettement plus importante et, à mesure qu'elle avance, devient plus large, pour finir par ressembler à un gros bras de mer ; alors non seulement elle permet la navigation de bateaux d'assez grande taille, mais, en plus, ses flots se soulevant à la manière même d'une mer déchaînée ballottent furieusement les navigateurs, surtout s'ils se trouvent emportés au gré des mouvements contraires du vent et du courant¹. »

1 | Pomponius Mela, *Chorographie*, III, 21-22.

Isthme de mer

Il y a déjà près de deux mille ans, certains riverains établissaient leurs demeures sur les rives de l'estuaire de la Gironde pour profiter du panorama, rechercher la bonne exposition au soleil, la fraîcheur des rives, l'opportunité des plaisirs liés à la proximité de l'eau : promenade sur les bords du fleuve, plages océanes, bains de mer déjà conseillés pour la santé, mais aussi pour profiter du jeu des marées, tant pour le plaisir d'assister au phénomène que pour des commodités de transport².

À l'époque médiévale, ce jeu de flux et reflux ne choque plus, mais il est encore régulièrement attesté avec beaucoup de respect, même dans les actes de la chancellerie des rois d'Angleterre : *egressu et ingressu*³. Conscients de son aspect gigantesque, les riverains de la « Mer de Gironde » lui donnaient volontiers un nom original, *ymum maris* (l'isthme de mer) que l'on retrouve dans de nombreux textes⁴. Il symbolise parfaitement la vision médiévale de la Gironde : un immense bras de mer dont la marée pénétrait profondément dans les terres jusqu'à Bordeaux et au-delà. Le respect qu'imposait pareille force de la nature valait bien un nom spécifique ; la Garonne pouvait bien céder une portion de son cours, quand bien même il s'agissait de sa partie la plus large⁵. —

2 | Strabon, *Géographie*, III, 2, 4-5.

3 | *Rôles gascons*, IV, n° 1 616.

4 | À titre d'exemple : A. D. 33, H 583 et *Recogniciones Feodorum in Aquitania*, recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIII^e siècle, publié par C. Bémont, 1914, n° 192.

5 | D. Coquillas, *Les rives de l'estuaire de la Gironde du Néolithique au Moyen Âge*, thèse de doctorat, université Bordeaux III, 2001, 3 tomes, 4 volumes.

Autour de l'estuaire. 14 h 00 : l'estuaire en majesté. Estran sableux au pied du phare de Cordouan.

